

Les finances de notre commune sont écroulées, malgré il est vrai les efforts entrepris. Nos dépenses sont supérieures à nos recettes, et notre auto financement est à zéro. En attendant 2026, date des prochaines municipales, la municipalité actuelle augmentera les impôts tous les ans, pour couvrir le déficit. En 2026, sachant qu'il nous manquera 700 000 € par an en investissement, il faudra augmenter les impôts de minimum 20%. En effet, à Migné-Auxances, une hausse de 1% représente 35 000 €. Cela sera insuffisant pour toute la mandature, et il faudra à nouveau les augmenter en 2030 et suivants. Nous serons alors à plus de 25% d'augmentation. Or, l'État augmente aussi la taxe foncière de 3% minimum par an, ce qui va représenter plus de 20% en cumulé sur 6 ans. Au global, les habitants de Migné-Auxances devraient avoir une hausse d'environ 50% de ses impôts locaux !

En matière d'emprunts, pour ne pas aggraver notre situation, Migné-Auxances ne devrait pas emprunter plus de 350 000 € par an. Or, en 2023 ce fut 850 000 € et plus de 400 000 € en 2024. En fait, cette dette, c'est ce qui permet à un gouvernement de repousser l'âge de la retraite à 67 ans voire 69 ans ! Après 2 mandatures trop dépensières, notre situation financière n'est plus rattrapable. Je préfère vous prévenir de ce qui vous attends.

Groupe Jean-Marc Mazière

Trait d'Union n° 61 – Été 2024